



Résumé de recherche n° 20

# STAGES D'ENSEIGNEMENT DANS LES COMMISSIONS SCOLAIRES ANGLOPHONES DU QUÉBEC

Par Joanne Pattison-Meek, Ph. D.<sup>1</sup>, avec l'aide d'Ashley Henderson-Croteau<sup>2</sup>  
Révisé par Patrick Donovan, Ph. D.<sup>3</sup>

Mars 2025



Chaque année, le gouvernement provincial finance des expériences de formation supervisées en milieu scolaire pour les stagiaires en enseignement, appelées « stages d'enseignement ». Le présent résumé examine la répartition de ces fonds entre les neuf commissions scolaires anglophones<sup>4</sup> en fonction de la proportion de stagiaires en enseignement qu'elles accueillent en provenance des universités québécoises. **Les données mettent en évidence une concentration des stages d'enseignement dans les commissions scolaires situées à proximité des universités anglophones et dans le grand Montréal, ce qui désavantage certaines écoles en régions rurales et éloignées<sup>5</sup>.**

## Les stages d'enseignement

Les stages d'enseignement, qui constituent la pierre angulaire des programmes de formation à l'enseignement, visent à soutenir l'apprentissage professionnel des futurs enseignant·e·s (également appelés enseignants en formation ou candidats à l'enseignement). Au Québec, ces stages sont associés à une expérience en milieu scolaire qui permet aux futurs enseignant·e·s de mettre en pratique les connaissances et les théories apprises dans leurs cours ainsi que de définir et de développer leur identité professionnelle (Cobb et coll., 2018).

<sup>1,2</sup> Université Bishop's, Sherbrooke, Québec, Canada

<sup>3</sup> Réseau de recherche sur les communautés québécoises d'expression anglaise, Université Concordia, Montréal, Canada.

<sup>4</sup> La Commission scolaire crie et la Commission scolaire Kativik sont considérées comme des commissions scolaires à « statut particulier » (et non comme des commissions scolaires anglophones), car elles ne sont pas classées par langue. Les stagiaires en enseignement qui fréquentent des universités anglophones sont toutefois autorisés à effectuer des stages dans ces commissions scolaires. Les écoles anglophones de la Basse-Côte-Nord sont également exclues de cette étude, car elles ne sont pas régies par une commission scolaire, mais relèvent plutôt de la compétence du Centre de services scolaire du Littoral, qui est bilingue.

<sup>5</sup> Les régions éloignées sont généralement moins accessibles que les régions rurales et « éloignées » des villages ou des villes plus développés, où les liaisons de transport sont longues et/ou limitées (voir par exemple Canada, 2020).

Ces expériences en milieu scolaire reposent sur le soutien et l'encadrement apportés par diverses parties prenantes, notamment les enseignant·e·s associés, les conseillér·e·s universitaires et, dans une certaine mesure, les élèves de la classe (Cook-Sather, 2010; Pattison-Meek, 2024).

Les enseignant·e·s associés, également « appelés enseignants superviseurs ou mentors », ont une influence considérable sur l'apprentissage professionnel des stagiaires en enseignement (Glenn, 2006; Leshem, 2012). Les stagiaires sont généralement jumelés à un·e enseignant·e associé·e en poste dans le domaine par l'intermédiaire de leur programme de formation à l'enseignement. Ces personnes expérimentées apportent un soutien direct quotidien aux stagiaires tout au long de leur stage. Un·e enseignant·e associé·e doit créer des occasions permettant aux personnes mentorées de développer leurs capacités professionnelles, de s'épanouir personnellement, de se familiariser avec l'environnement scolaire et de trouver des moyens d'avoir une influence positive dans l'école (Aydin et Ok, 2022; Cohen, Hoz et Kaplan, 2013).

## Parcours classique pour obtenir une autorisation d'enseigner au Québec

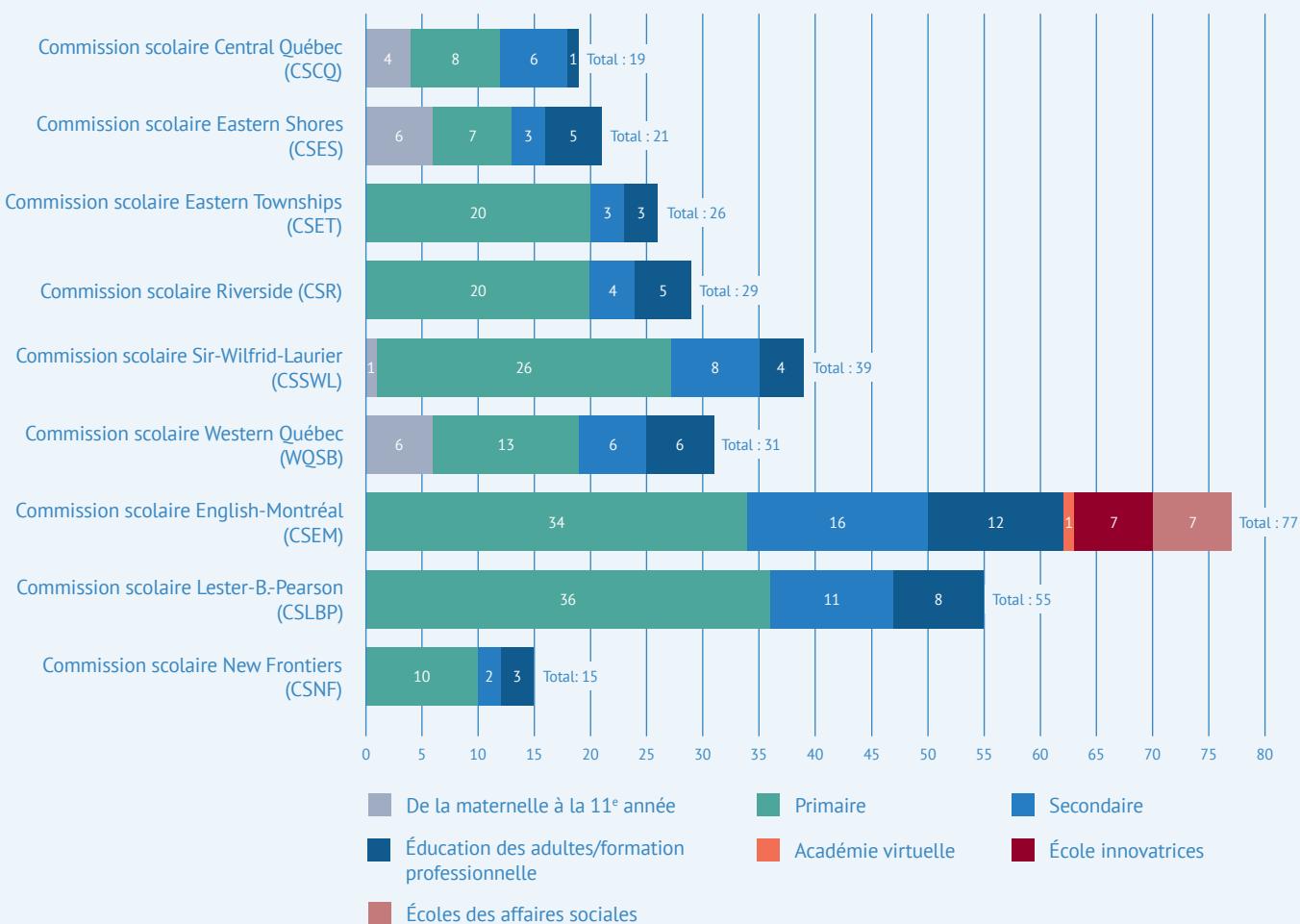
Au Québec, une autorisation d'enseigner (*brevet d'enseignement*) est obligatoire pour devenir enseignant·e agréé·e à la formation générale dans les écoles maternelles, primaires et secondaires, ainsi que dans les centres d'éducation des adultes et de formation professionnelle (Québec, 2025). La voie classique pour obtenir un brevet d'enseignement dans la province consiste à suivre un programme de baccalauréat en éducation (B. Éd.) agréé de quatre ans, qui mène à un diplôme d'enseignement. **Les programmes de formation à l'enseignement comprennent généralement un minimum de 700 heures de stage, qui doivent être validées avant l'obtention du diplôme** (Québec, MELS, 2008). Si les stagiaires en enseignement intègrent généralement la profession au cours de chaque année d'études, la répartition et l'organisation des 700 heures sur les quatre années sont laissées à la discrétion de chaque établissement d'enseignement postsecondaire.

Les trois universités anglophones offrent des programmes menant à un diplôme permettant d'enseigner au Québec et forment la majorité des stagiaires en enseignement des écoles anglophones : l'Université McGill (Montréal), l'Université Concordia (Montréal) et l'Université Bishop's (Sherbrooke)<sup>6</sup>.

<sup>6</sup> L'Université McGill est le plus important de ces établissements et délivre des diplômes de baccalauréat en éducation et de maîtrise ès arts en enseignement et en apprentissage (MATL). L'Université Concordia est spécialisée dans l'éducation préscolaire et l'enseignement primaire, ainsi que dans l'enseignement de l'anglais langue seconde. L'Université Bishop's est le plus petit des trois établissements anglophones et délivre des diplômes provinciaux en enseignement primaire et secondaire, en enseignement de l'anglais langue seconde, et en arts créatifs.

Les stagiaires inscrits à des programmes de formation à l'enseignement dans ces universités sont susceptibles d'effectuer leur stage dans l'une des neuf commissions scolaires anglophones de la province (**figure 1**)<sup>7</sup>. Ces neuf commissions scolaires organisent et supervisent chacune l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire, ainsi que l'éducation des adultes et la formation professionnelle dans leur région. Une méthode permettant de suivre la répartition annuelle des stages d'enseignement entre les neuf commissions scolaires anglophones consiste à examiner les rapports de la Mesure 30020 soumis par les commissions scolaires au ministère de l'Éducation à la fin de chaque année scolaire.

**Figure 1 :**  
**Nombre d'écoles/centres dans les commissions scolaires anglophones du Québec**



<sup>7</sup> Les étudiants stagiaires ont également la possibilité d'effectuer leurs stages d'enseignement dans des écoles privées, des écoles situées à l'extérieur de la province, des commissions scolaires à « statut particulier » et des centres de services scolaires (p. ex. dans les programmes d'enseignement de l'anglais langue seconde).

## Mesure 30020 – Encadrement des stagiaires

Depuis 1994, le programme d'encadrement des stagiaires en enseignement (Mesure 30020) fournit des lignes directrices pour la supervision des stagiaires en enseignement (Québec, MEQ, 2021). Les objectifs du programme sont notamment i) de soutenir la formation des enseignants associés et ii) de reconnaître la contribution des enseignants associés à la formation de la prochaine génération d'enseignants<sup>8</sup>. Pour favoriser l'atteinte de ces objectifs, le ministère de l'Éducation verse une contribution financière aux commissions scolaires et aux centres de services en fonction du nombre de stagiaires en enseignement qu'ils accueillent chaque année<sup>9</sup>. En général, chaque stagiaire qui termine un stage complet (selon les critères de l'université) génère un montant d'allocation complet. Depuis 2022-2023, le montant de base par stagiaire est de 1 000 \$ (contre 660 \$ auparavant)<sup>10</sup>. Le tableau 1 indique les montants totaux des allocations versées sous forme de sommes forfaitaires à chaque commission scolaire anglophone au cours des trois dernières années scolaires.

## Répartition des stagiaires en enseignement des universités québécoises au sein des commissions scolaires anglophones

La rémunération générée par la Mesure 30020 présentée dans les **tableaux 1, 2 et 3** montre que **les quatre commissions scolaires situées dans le grand Montréal et ses environs (CSEM, CSLBP, CSR et CSSWL) reçoivent la plus grande proportion de stagiaires en enseignement et de rémunération financière chaque année** (plus de 75 %). Cela n'est pas surprenant, étant donné leur position au sein ou à proximité de la région métropolitaine la plus peuplée du Québec, qui abrite la majeure partie de la population anglophone de la province, et la proximité de deux des trois universités anglophones proposant des programmes de formation à l'enseignement. Les montants des contributions sont, dans une certaine mesure, proportionnels au nombre de personnes étudiantes qui fréquentent les écoles de ces quatre commissions scolaires (par exemple, en 2022-2023, 72 % des étudiants fréquentaient leurs écoles)<sup>11</sup>. **La CSET reçoit chaque année une contribution financière disproportionnellement élevée** par rapport à sa population étudiante. La CSET, qui compte de nombreuses écoles en milieu rural, entretient une relation quasi exclusive avec l'Université Bishop's, située tout près dans les Cantons-de-l'Est.

<sup>8</sup> [https://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site\\_web/documents/PSG/ress\\_financieres/rb/21-090-04\\_RB-CS-21-24-fonc-21\\_v2.pdf](https://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/ress_financieres/rb/21-090-04_RB-CS-21-24-fonc-21_v2.pdf).

<sup>9</sup> Les écoles indépendantes (voir l'Association des écoles privées du Québec) et les écoles à l'extérieur de la province qui accueillent des stagiaires ne sont pas admissibles à la Mesure 30020.

<sup>10</sup> L'enveloppe budgétaire pour cette mesure a augmenté dans le cadre de la Stratégie de valorisation du personnel scolaire (2022-2026). Voir : <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/education/strategie-valoriser-personnel-22-26.pdf>.

<sup>11</sup> [https://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site\\_web/documents/PSG/statistiques\\_info\\_decisionnelle/evolution-effectif-scolaire.pdf](https://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/statistiques_info_decisionnelle/evolution-effectif-scolaire.pdf).

**Tableaux 1, 2, 3 :**  
**Relation entre les contributions de la Mesure 30020 et**  
**la taille des populations étudiantes, 2021-2024**

2021-2022	Montant du financement <sup>12</sup>	Taille de la population étudiante	Montant par étudiant·e	Moyenne/ratio provincial
Commission scolaire Central Québec (CSCQ)	23 278,00 \$	5 289	4,40 \$	0,42
Commission scolaire Eastern Shores (CSES)	0,00 \$	1 264	0,00 \$	0,00
Commission scolaire Eastern Townships (CSET)	194 047,00 \$	7 410	26,19 \$	2,49
Commission scolaire English-Montréal (CSEM)	434 484,00 \$	30 181	14,40 \$	1,37
Commission scolaire Lester-B.-Pearson (CSLBP)	261 294,00 \$	25 557	10,22 \$	0,97
Commission scolaire New Frontiers (CSNF)	16 949,00 \$	4 906	3,45 \$	0,33
Commission scolaire Riverside (CSR)	118 331,00 \$	13 230	8,94 \$	0,85
Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier (CSSWL)	106 933,00 \$	14 048	7,61 \$	0,72
Commission scolaire Western Québec (WQSB)	8 144,00 \$	8 719	0,93 \$	0,09
<b>Total</b>	<b>116 346,00 \$</b>	<b>110 604</b>	<b>10,52 \$</b>	<b>1,00</b>

2022-2023	Montant du financement <sup>13</sup>	Taille de la population étudiante	Montant par étudiant·e	Moyenne/ratio provincial
Commission scolaire Central Québec (CSCQ)	28 700,00 \$	5 332	5,38 \$	0,43
Commission scolaire Eastern Shores (CSES)	0,00 \$	1 246	0,00 \$	0,00
Commission scolaire Eastern Townships (CSET)	251 140,00 \$	7 260	34,59 \$	2,75
Commission scolaire English-Montréal (CSEM)	557 860,00 \$	30 189	18,48 \$	1,47
Commission scolaire Lester-B.-Pearson (CSLBP)	299 460,00 \$	25 465	11,76 \$	0,94
Commission scolaire New Frontiers (CSNF)	20 510,00 \$	4 978	4,12 \$	0,33
Commission scolaire Riverside (CSR)	117 490,00 \$	13 572	8,66 \$	0,69
Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier (CSSWL)	117 580,00 \$	14 378	8,18 \$	0,65
Commission scolaire Western Québec (WQSB)	5 000,00 \$	8 830	0,57 \$	0,05
<b>Total</b>	<b>1 397 740,00 \$</b>	<b>111 250</b>	<b>12,56 \$</b>	<b>1,00</b>

<sup>11</sup> [https://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site\\_web/documents/PSG/statistiques\\_info\\_decisionnelle/evolution-effectif-scolaire.pdf](https://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/statistiques_info_decisionnelle/evolution-effectif-scolaire.pdf).

<sup>12</sup> Montant de l'allocation par stagiaire à l'enseignement à temps plein en 2021-2022 : 660 \$.

<sup>13</sup> Montant de l'allocation par stagiaire à l'enseignement à temps plein en 2022-2023 : 1000 \$.

2023-2024	Montant du financement <sup>14</sup>	Taille de la population étudiante	Montant par étudiant-e	Moyenne/ratio provincial
Commission scolaire Central Québec (CSCQ)	28700,00 \$	5 332	5,38 \$	0,43
Commission scolaire Eastern Shores (CES)	0,00 \$	1 246	0,00 \$	0,00
Commission scolaire Eastern Townships (CSET)	251140,00 \$	7 260	34,59 \$	2,75
Commission scolaire English-Montréal (CSEM)	557860,00 \$	30 189	18,48 \$	1,47
Commission scolaire Lester-B-Pearson (CSLBP)	299460,00 \$	25 465	11,76 \$	0,94
Commission scolaire New Frontiers (CSNF)	20510,00 \$	4 978	4,12 \$	0,33
Commission scolaire Riverside (CSR)	117490,00 \$	13 572	8,66 \$	0,69
Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier (CSSWL)	117580,00 \$	14 378	8,18 \$	0,65
Commission scolaire Western Québec (WQSB)	5 000,00 \$	8 830	0,57 \$	0,05
<b>Total</b>	<b>1397740,00 \$</b>	<b>111 250</b>	<b>12,56 \$</b>	<b>1,00</b>

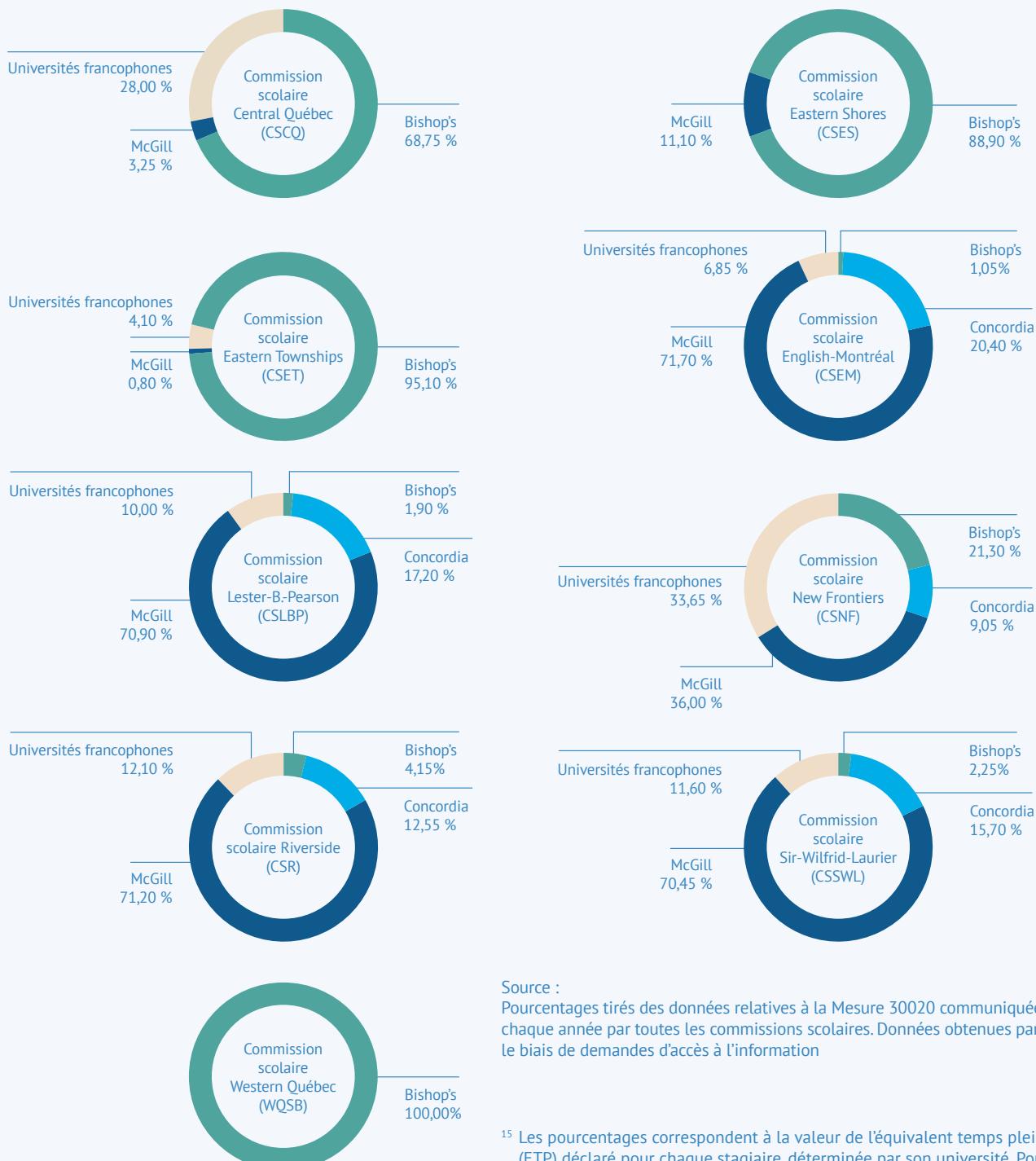
Sources :

Montants de financement obtenus par le biais de demandes d'accès à l'information auprès du ministère de l'Éducation, Direction de la valorisation et des politiques de formation du personnel scolaire. Les populations étudiantes des commissions scolaires sont tirées du *Tableau de bord de l'éducation*.

<sup>14</sup> Montant de l'allocation par stagiaire à l'enseignement à temps plein en 2023-2024 : 1 000 \$.

Les données présentées dans la **figure 2** montrent la répartition des stages en enseignement par université dans chaque commission scolaire anglophone<sup>15</sup>.

**Figure 2 :**  
**Répartition des stages en enseignement par université dans les commissions scolaires anglophones, moyenne 2022-2024**



Source :

Pourcentages tirés des données relatives à la Mesure 30020 communiquées chaque année par toutes les commissions scolaires. Données obtenues par le biais de demandes d'accès à l'information

<sup>15</sup> Les pourcentages correspondent à la valeur de l'équivalent temps plein (ETP) déclaré pour chaque stagiaire, déterminée par son université. Pour les stages inachevés, la valeur de l'ETP est ajustée proportionnellement au temps passé par le ou la stagiaire en stage. La valeur maximale par stagiaire en période de stage est de 1.

Les commissions scolaires anglophones situées loin des universités anglophones ont moins de chances d'attirer des stagiaires en enseignement qui cherchent à effectuer leur stage. La CSES, par exemple, est l'une des plus grandes commissions scolaires anglophones sur le plan géographique, puisqu'elle englobe les Îles-de-la-Madeleine, la Côte-Nord, la Gaspésie et la ville de Fermont. Les 21 écoles et centres de la CSES accueillent très peu de stagiaires en enseignement des universités québécoises de langue anglaise, voire aucun·e certaines années<sup>16</sup>. À **l'exception de la CSET, les stagiaires en enseignement du Québec semblent moins susceptibles d'enseigner dans les écoles anglophones situées au sein de communautés rurales et éloignées.** Par ailleurs, la WQSB compte une population étudiante comparable à celle de la CSET, mais reçoit une contribution disproportionnellement faible au titre de la Mesure 30020. La CSNF et la CSCQ reçoivent également moins de fonds par rapport à leur population étudiante. Dans certaines commissions scolaires, on observe même une répartition inégale des stagiaires en enseignement entre les écoles urbaines et les écoles rurales. Par exemple, la CSSWL comprend trois régions : Laval, les Laurentides et Lanaudière. Laval, qui compte moins d'écoles anglophones que les Laurentides et Lanaudière réunies, a tendance à recevoir un nombre disproportionnellement élevé de stagiaires en enseignement, probablement en raison de sa proximité avec Montréal<sup>17</sup>.

L'inégalité des stages d'enseignement dans la province désavantage nettement les écoles anglophones des communautés rurales et éloignées pour attirer et retenir du nouveau personnel enseignant, en particulier dans un contexte de grave pénurie de personnel enseignant dans la province (Bongiorno, 2025).

C'est regrettable, sachant que **le stage en enseignement est un échange mutuellement bénéfique**, qui offre des avantages considérables non seulement aux stagiaires, mais aussi aux enseignantes et enseignants associés et aux écoles d'accueil. L'encadrement des nouveaux enseignants permet aux enseignants associés déjà en poste de réfléchir à leurs propres pratiques pédagogiques et de développer des habiletés de collaboration (Garza et coll., 2018). Les enseignants associés et les élèves de la classe qui bénéficient de l'enseignement des stagiaires sont susceptibles de profiter des dernières innovations pédagogiques que les stagiaires ont acquises dans le cadre de leur formation (DiCamillo et coll., 2021; Pattison-Meek, 2025). Ainsi, les stagiaires en enseignement peuvent soutenir l'apprentissage professionnel des enseignants associés. Les écoles d'accueil profitent également des fonds alloués au titre de la Mesure 30020, qui peuvent être utilisés dans les écoles pour soutenir des projets scolaires, acheter des fournitures scolaires et offrir des possibilités de formation variées au personnel enseignant. **La répartition inégale des stagiaires en enseignement entre les commissions scolaires de la province pénalise de manière disproportionnée les communautés rurales, ce qui se traduit par un sous-financement des écoles régionales et une perte de l'expertise précieuse que peuvent offrir les stagiaires en enseignement.**

<sup>16</sup> Les commissions scolaires du Québec peuvent accepter des stagiaires en enseignement d'autres provinces; toutefois, les contributions financières prévues par la Mesure 30020 ne s'appliquent pas.

<sup>17</sup> Observation tirée des rapports de confirmation de stages universitaires obtenus par le biais de demandes d'accès à l'information auprès du ministère de l'Éducation, Direction de la valorisation et des politiques de formation du personnel scolaire.

## Recommandations

Afin d'inciter davantage de stagiaires en enseignement à effectuer des stages dans des écoles anglophones situées dans des communautés rurales ou éloignées, l'autrice formule les recommandations suivantes :

- 1 Afin de favoriser le recrutement et la rétention du personnel enseignant et, dans certains cas, la survie des petites écoles rurales et éloignées, **les universités anglophones se doivent de soutenir les stages d'enseignement dans les commissions scolaires situées à l'extérieur de leur environnement immédiat.** Parmi les avantages, citons les classes de petite taille, qui permettent de personnaliser l'apprentissage des élèves (Nelson, 2010), un fort sentiment d'appartenance à la communauté scolaire (Gallo, 2020) et la possibilité de jouer un rôle de leader et de collaborer davantage (Seelig et McCabe, 2021). Par exemple, le fait d'inviter des enseignantes et enseignants et leurs élèves de communautés rurales et isolées à participer à des séances virtuelles pour parler de leurs écoles et de leurs communautés avec des stagiaires en enseignement peut humaniser les écoles rurales et isolées.
- 2 **Les universités sont encouragées à renforcer leurs partenariats avec les commissions scolaires anglophones en élaborant des programmes de formation à l'enseignement en milieu rural qui mettent l'accent sur l'apprentissage dans le contexte local.** Il convient d'aider les personnes étudiantes des régions rurales à rester près de leur lieu de résidence, là où les écoles ont besoin de leur présence, pour une partie de leur programme de formation à l'enseignement et tous leurs stages, pour éviter qu'ils ne partent étudier à temps plein sur les campus universitaires. Parmi les programmes de ce type, on peut citer le programme de formation à l'enseignement en milieu rural de l'Université de la Colombie-Britannique<sup>18</sup> et le programme du baccalauréat en éducation communautaire de l'Université de Calgary<sup>19</sup>.
- 3 Les commissions scolaires anglophones, les administrations locales et les programmes de formation à l'enseignement peuvent **offrir des incitatifs financiers pour compenser les coûts associés aux stages en milieu rural et éloigné**, tels que les frais de déplacement et de loyer supplémentaires. À titre d'exemple, la stratégie Vivre en Gaspésie offre un programme d'aide financière visant à soutenir les stages sur le territoire gaspésien<sup>20</sup>.

Les écoles anglophones situées dans des communautés rurales et éloignées, dont la population a toujours été faible par rapport à celle de Montréal et d'autres zones urbaines, sont désavantagées de manière disproportionnée par les politiques linguistiques du Québec (CELA, 2018). Pour cette raison, les recommandations ci-dessus pourraient faire l'objet d'un financement dans le cadre du prochain Protocole d'entente relatif à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la langue seconde (2024-2025 à 2027-2028)<sup>21</sup>.

<sup>18</sup> <https://teach.educ.ubc.ca/bachelor-of-education-program/wktep/>.

<sup>19</sup> <https://werklund.ucalgary.ca/undergraduate-programs/future-students/pathways-and-admissions/four-year-community-based-bachelor-education>.

<sup>20</sup> <https://vivreengaspesie.com/allocation-de-stage/>.

<sup>21</sup> [https://www.cmec.ca/117/Protocole\\_sur\\_les\\_langues\\_officielles\\_dans\\_l\\_enseignement.html](https://www.cmec.ca/117/Protocole_sur_les_langues_officielles_dans_l_enseignement.html).

## Références

- Commission de l'éducation en langue anglaise (CELA). (Juin 2018). *Plus ça change, plus c'est pareil. Retour sur le rapport du Groupe de travail sur le réseau scolaire anglophone de 1992*. Rapport annuel présenté au ministre de l'Éducation, gouvernement du Québec. [https://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site\\_web/documents/ministere/organismes/CELA-Plus-ca-change-2018-FR.PDF](https://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/ministere/organismes/CELA-Plus-ca-change-2018-FR.PDF)
- Aydin, O., et Ok, A. (2022). « Mentoring practices in ELT practicum: What do the leading actors experience? ». *The Journal of Language Teaching and Learning*, vol. 12, no 1, p. 78-90.
- Bongiorno, J. (11 janvier 2025). « Quebec relies on thousands of uncertified teachers ». CBC News. <https://www.cbc.ca/news/canada/montreal/quebec-relies-on-thousands-of-uncertified-teachers-1.7429066>
- Canada. Statistique Canada. (2020). « Élaboration de catégories utiles permettant de distinguer les niveaux d'éloignement au Canada ». <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-633-x/11-633-x2020002-fra.htm>
- Cobb, D.J., Harlow, A., et Clark, L. (2018). « Examining the teacher identity-agency relationship through legitimate peripheral participation: A longitudinal investigation ». *Asia-Pacific Journal of Teacher Education*, vol. 46, no 5, p. 495-510. <https://doi.org/10.1080/1359866X.2018.1480010>
- Cohen, E., Hoz, R., et Kaplan, H. (2013). « The practicum in preservice teacher education: A review of empirical studies ». *Teaching Education*, vol. 24, no 4, p. 345-380. <https://doi.org/10.1080/10476210.2012.711815>
- Cook-Sather, A. (2010). « Students as learners and teachers: Taking responsibility, transforming education, and redefining accountability ». *Curriculum Inquiry*, vol. 40, no 4, p. 555-575. <https://doi.org/10.1111/j.1467-873X.2010.00501.x>
- DiCamillo, L., Grande, M., et Lindauer, G. (2021). « Mentor teachers' thoughts on the benefits of hosting teacher residents ». *School-University Partnerships*, vol. 14, no 2, 98-104. <https://files.eric.ed.gov/fulltext/EJ1327991.pdf>
- Gallo, J. (2020). « Against the grain: Narratives of rural teachers' professional lives ». *The Rural Educator*, vol. 41, no 2, p. 1-13. <https://doi.org/10.35608/ruraled.v41i2.862>
- Garza, R., Reynosa, R., Werner, P., Duchaine, E.L., et Harter, R. (2018). « Characterizing mentoring capital in a residency program through mentor's voices ». *Mentoring and Tutoring: Partnership in Learning*, vol. 26, no 2, p. 226-244. <https://doi.org/10.1080/13611267.2018.1472590>
- Glenn, W. (2006). « Model versus mentor: Defining the necessary qualities of the effective cooperating teacher ». *Teacher Education Quarterly*, vol 33, no 1, p. 85-95.
- Leshem, S. (2012). « The many faces of mentor-mentee relationships in a pre-service teacher education programme ». *Creative Education*, vol. 3, no 4, p. 413-421. <https://doi.org/10.4236/ce.2012.34065>
- Nelson, S. (2010). « Leveraging the unique features of small, rural schools for improvement ». *Education Northwest*, vol. 1, no 5. [https://educationnorthwest.org/sites/default/files/resources/lessons%20learned\\_rural.pdf](https://educationnorthwest.org/sites/default/files/resources/lessons%20learned_rural.pdf)
- Pattison-Meek, J. (2024). « The unsung heroes of practicum mentorship: Moving toward a triad model inclusive of student voice to support student teachers' professional learning ». *Teaching and Teacher Education*, vol. 143. <https://doi.org/10.1016/j.tate.2024.104553>
- Pattison-Meek, J. (2025). « 'We can help when you lose your way.' High school students' reflections on pre-service teachers and the teaching practicum ». *Teaching Education*. <https://doi.org/10.1080/10476210.2025.2462299>
- Québec. (2025). « Types d'autorisation d'enseigner ». <https://www.quebec.ca/gouvernement/travailler-gouvernement/metiers-education/enseignant-formation-generale-jeunes-professionnelle-adultes/autorisation-enseigner/types-autorisation-enseigner>
- Québec. Ministère de l'Éducation (MEQ). (2021). *Centres de services scolaires et commissions scolaires : Règles budgétaires de fonctionnement pour les années scolaires 2021-2022 à 2023-2024. Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire*. [https://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site\\_web/documents/PSG/ress\\_financieres/rb/21-090-04\\_RB-CS-21-24-fonc-21\\_v2.pdf](https://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/ress_financieres/rb/21-090-04_RB-CS-21-24-fonc-21_v2.pdf)
- Québec. Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS). (2008). « La formation à l'enseignement : Les orientations relatives à la formation en milieu de pratique ». [https://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site\\_web/documents/reseau/formation\\_titularisation/FormationEnsFormMilieuPratique\\_f.pdf](https://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/reseau/formation_titularisation/FormationEnsFormMilieuPratique_f.pdf)
- Seelig, J., et McCabe, K. (2021). « Why teachers stay: Shaping a new narrative on rural teacher retention ». *Journal of Research in Rural Education*, vol. 37, no 8, p. 1-16. <https://jrrr.psu.edu/sites/default/files/2022-01/37-8.pdf>



Le présent document a été produit par le [Réseau de recherche sur les communautés québécoises d'expression anglaise](#) (QUESCREN), un réseau de collaboration constitué de chercheuses et chercheurs, de membres de la communauté et d'organismes qui offre des occasions de promouvoir la compréhension des communautés d'expression anglaise du Québec et de renforcer leur vitalité par des activités de recherche, de mobilisation des connaissances, de réseautage et de sensibilisation. QUESCREN est affilié à l'École des affaires publiques et communautaires de l'Université Concordia à Montréal.

#### Comité de rédaction de ce résumé

Autrice : Joanne Pattison-Meek, Ph. D., avec l'aide d'Ashley Henderson-Croteau

Gestion et production : Patrick Donovan, Ph. D.

Révision du contenu : Patrick Donovan, Ph. D.

Révision linguistique : Linda Arui

Modèle de conception et mise en page : [WILD WILLI Design](#) - Fabian Will

Ce résumé a été financé par :



Le gouvernement du Canada et l'Université Concordia apportent également un soutien financier à QUESCREN.

Les opinions exprimées ici ne représentent pas nécessairement celles de QUESCREN ou de ses partenaires financiers.

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2025.

